Demande d'emplacement sur le marché communal d'Arsac

□ 1ère demande □ Renouvellement □ Modification

Dénomination sociale			
SIRET			
Nom du titulaire			
Prénom du titulaire			
Date de naissance			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone *			
Mail*			

* ☐ J'autorise la commune d'Arsac à me contacter par SMS et/ou mail pour toute correspondance en lien avec le marché communal.

Tarifs / Type d'emplacement souhaité

Tarifs du 1er janvier au 31 décembre 2026. Cocher le type d'emplacement souhaité. La facturation s'effectuera mensuellement selon la catégorie choisie. Un avis de somme à payer vous sera envoyé par voie postale par le trésor public.

Jour(s) de présence(s) souhaité(s) :

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Samedi ☐ Dimanche

		1 à 3 m		3 à 5 m		5 à 7 m		+ de 7 m	
Emplacement simple	Emplacement Passager	5 €	☐	7 €	☐	10 €	☐	13 €	☐
	Emplacement permanent mensuel	15 €	☐	22 €	☐	35 €	☐	45 €	☐
Emplacement avec électricité	Emplacement Passager	7 €	☐	9 €	☐	12 €	☐	15 €	☐
	Emplacement permanent mensuel	22 €	☐	31 €	☐	43 €	☐	55 €	☐

Produits vendus (descriptif) :

……

……

……

……

Pièces obligatoires à fournir :

➢ Justificatif d'inscription au registre des commerçants et des sociétés (RCS - extrait Kbis) de moins de trois mois Ou justificatif d'inscription au répertoire des métiers (RM – extrait D1) de moins de trois mois
➢ Carte de commerçant ambulant en cours de validité ou certificat provisoire (valable 1 mois)
➢ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour l'année en cours
➢ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

La présente fiche ainsi que les pièces à fournir sont à retourner :
Par courrier : Mairie d'Arsac – 185 avenue de Ligondras 33460 ARSAC
Par mail : cadredevie@arsac.fr

☐ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du marché communal d'Arsac et accepte sans réserve toutes ses clauses.

Signature du demandeur

Cadre réservé MAIRIE

Observation(s) :

Date de dépôt :